

DEPARTEMENT DE L'ISERE
Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

Zonage de l'assainissement collectif
Commune des Roches de Condrieu

	M.L.	M.L.
C	Janvier 2015	Mise à jour pour approbation
B	Avril 2015	Mise à jour
A	Avril 2015	Création
Ind.	Date	Modification
EP	AVP	PRO
		DCOE
		EXE
		DOE

Plan zonage "Eaux Pluviales"

NUMERO DE PLAN: 002

NUMERO D'ETUDE: ECHELLE

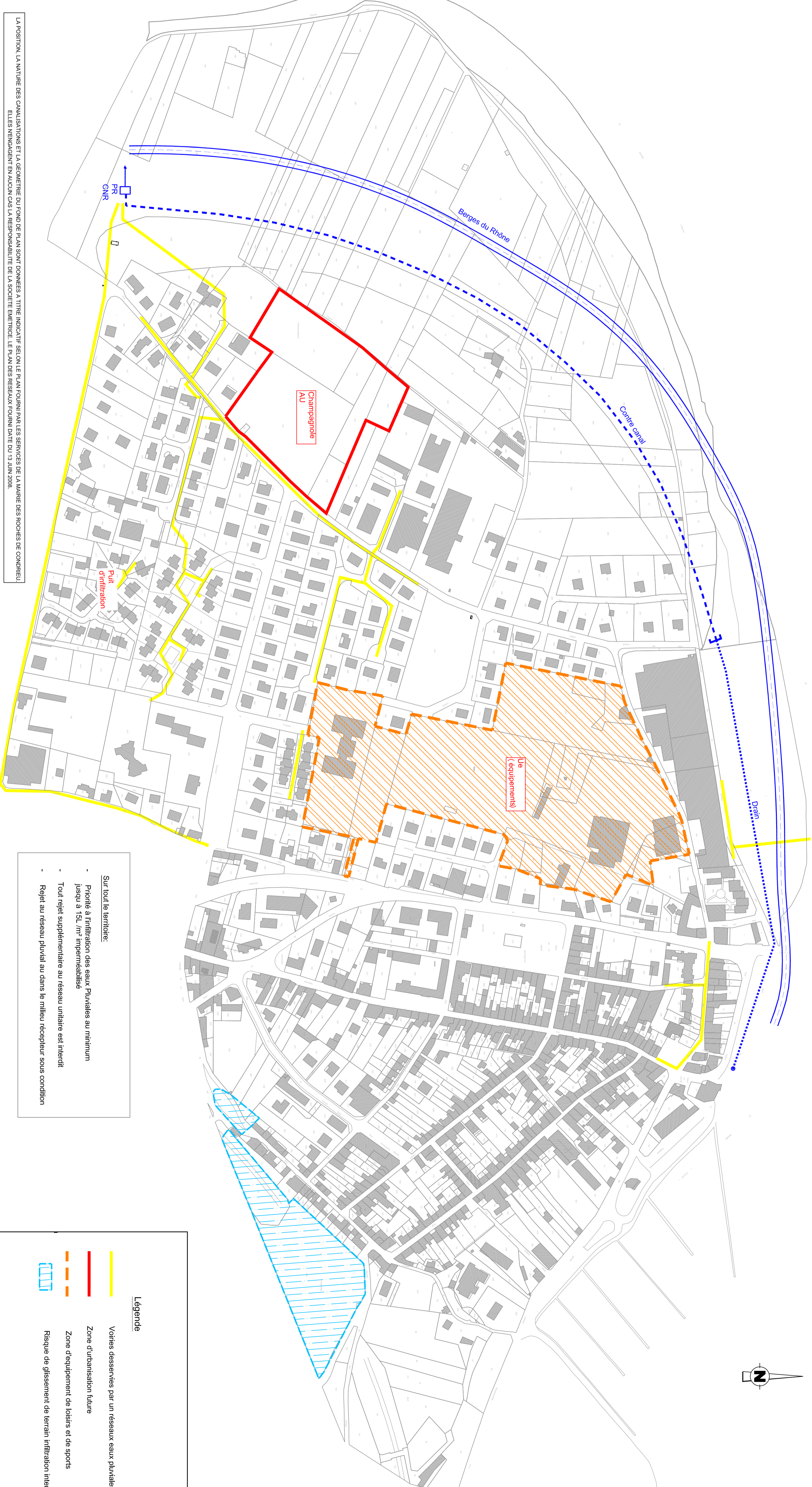
ISCELU002 1 / 2000

DATE: CHEF DE PROJET

Avril 2015 D.P.



Direction France Est - Agence Rhône-Alpes
Suez SAS
18 Rue Félix Maripoli
69009 LYON - France
Tél : 04 72 19 89 70 - Fax : 04 72 19 89 60



Sur tout le territoire:
- Priorité à l'infiltration des eaux Pluviales au minimum jusqu'à 15L /m² imperméabilisé
- Tout réjet supplémentaire au réseau unitaire est interdit
- Rejet au réseau pluvial au dans le milieu récepteur sous condition

Légende

	Voiries desservies par un réseau eaux pluviales
	Zone d'urbanisation future
	Zone d'équipement de loisirs et de sports
	Risque de glissement de terrain infiltration interdite

LA POSITION, LA NATURE DES CANNULATIONS ET LA GEOMETRIE DU FONDS DE PLAN SONT DONNEES A TITRE INDICATIF SELON LE PLAN FOURNI PAR LES SERVICES DE LA MAIRIE DES ROCHES DE CONDRIEU. ELLES N'ENGAGENT EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE DE LA SOCIETE EMETTRICE. LE PLAN DES RESEAUX FOURNI DATE DU 13 JUIN 2008.